

Inauguration de la centrale hydroélectrique en autoconsommation collective à Couzon-au-Mont-d'Or

Couzon-au-Mont-d'Or, le 22 septembre 2026 – La centrale hydroélectrique de Couzon-au-Mont-d'Or (Métropole de Lyon) a été inaugurée en autoconsommation collective le 18 septembre, en présence de Madame la Maire, Karine LUCAS. Grâce à ce dispositif, la centrale alimente directement en électricité verte la commune et une entreprise voisine. Des discussions sont en cours pour élargir le périmètre de 2 km à 20 km, afin d'intégrer les communes et les entreprises de la Métropole lyonnaise.

- Depuis le 1^{er} août 2026, la centrale hydroélectrique de Couzon-au-Mont-d'Or alimente 15 bâtiments communaux et une entreprise voisine en direct, via le modèle de l'autoconsommation collective.
- Après un mois de fonctionnement réussi, l'ensemble des parties prenantes s'est réuni le vendredi 18 septembre 2026 pour inaugurer l'opération et inviter les communes et entreprises voisines à rejoindre le projet.
- En effet, la centrale affiche une production annuelle estimée à 16 GWh (soit la consommation d'environ 4 000 foyers) et pourrait donc alimenter de nombreux autres sites.



Barrage de Couzon-au-Mont-d'Or ©Enogrid

Une centrale historique, remise au service du territoire

À l'issue d'une procédure d'appel à projets, *Voies Navigables de France* a confié en 2023 l'exploitation de cette microcentrale à *Energie des Monts d'Or*. Dès 2024, d'importants travaux de rénovation ont permis d'augmenter la capacité de production tout en améliorant la continuité piscicole, pour concilier performance énergétique et préservation du milieu naturel.

L'exploitant a également pris une décision pionnière : plutôt que de vendre la totalité de la production sur les marchés, une partie de l'électricité serait valorisée en autoconsommation collective, au bénéfice du territoire. Pour mettre en œuvre ce projet, l'exploitant s'est appuyé sur l'expertise de la société *Circuits Verts*.

Après un mois de fonctionnement réussi, l'ensemble des parties prenantes s'est réuni le vendredi 18 septembre 2026 pour inaugurer l'opération et inviter les communes et entreprises voisines à rejoindre le projet. Une vingtaine d'élus et de professionnels étaient présents, dont :

- **Karine Lucas**, Maire de Couzon-au-Mont-d'Or,
- **Christophe Geourjon**, Vice-président de la Métropole de Lyon,
- **William Dufour**, Directeur Général d'Energie des Monts d'Or, société qui exploite la centrale hydroélectrique,
- **Rémi Bastien**, Cofondateur de Circuits Verts, qui assure la gestion de l'opération d'autoconsommation collective.

Un projet déjà opérationnel, au bénéfice de la commune et de ses entreprises

Depuis le 1er août 2026, la centrale alimente en électricité 15 bâtiments publics de Couzon-au-Mont-d'Or ainsi qu'une première entreprise locale, les Ateliers CHARIGNON, en autoconsommation collective. Les consommateurs bénéficient ainsi d'une meilleure maîtrise de leur budget énergétique grâce à une électricité d'origine renouvelable et locale.

L'électricité est vendue en direct aux entreprises à un tarif fixe inférieur à ceux de leurs fournisseurs, leur permettant de sécuriser jusqu'à 80 % de leur facture d'électricité.

« Cette énergie produite à Couzon permet d'alimenter directement nos bâtiments publics. Produire ici, consommer ici : c'est le principe du circuit court appliqué à l'électricité. L'intérêt est à la fois environnemental et économique, avec la volonté de mieux maîtriser notre budget énergétique dans la durée. Nous souhaitons aller plus loin en intégrant l'éclairage public. Il y a un véritable enjeu d'exemplarité pour la collectivité, c'est pourquoi nous partageons notre expérience. La transition énergétique peut sembler lointaine, mais elle s'incarne concrètement dans ce type de projet. »
explique Karine LUCAS, Maire de Couzon-au-Mont-d'Or.

Une centrale parmi les plus puissantes de France en autoconsommation collective

Avec une puissance installée de 3,8 MW, la centrale affiche une production annuelle estimée à 16 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 4 000 foyers. Grâce à l'autoconsommation collective, la ressource hydraulique locale devient ainsi une énergie consommée localement, au plus près des besoins du territoire.

« Notre ambition est de développer et de rendre accessibles des circuits courts d'électricité en France. Ici, il s'agit d'un projet avec un énorme potentiel grâce à une production locale de 16 MWh/an. Sur l'année, la centrale permettra de couvrir 80 % des besoins en électricité des consommateurs voisins : c'est autant de visibilité sur leurs factures. Et ce, grâce à une électricité renouvelable produite localement », souligne Rémi BASTIEN, Cofondateur de Circuits Verts.

L'hydroélectricité présente un atout : la production est continue, de jour comme de nuit et pratiquement toute l'année, hors périodes de sécheresse ou de crues. De plus, l'achat d'énergie renouvelable s'inscrit pleinement dans les démarches RSE : il est possible de délivrer les garanties d'origine de l'énergie locale consommée.



Centrale hydroélectrique de Couzon-au-Mont-d'Or en autoconsommation collective ©Enogrid

Une extension du périmètre à l'étude pour intégrer la Métropole de Lyon

Le projet a vocation à dépasser le périmètre de Couzon-au-Mont-d'Or. Des discussions sont en cours afin de permettre d'étendre le périmètre de 2 à 20 km : une évolution qui ouvrirait la possibilité aux professionnels de l'ensemble de la Métropole de Lyon de rejoindre la boucle.

Ainsi, Christophe GEOURJON, Vice-président de la Métropole de Lyon, était présent pour l'inauguration de l'opération : « *Je suis venu aujourd'hui pour féliciter la Mairie de Couzon-au-Mont-d'Or pour cette initiative, mais aussi pour apprendre. Car à l'échelle de la Métropole de Lyon, nous avons des ambitions fortes en matière de transition énergétique : d'ici 2030, nous devons multiplier par 1,7 notre production d'énergies renouvelables (par rapport à 2021). Merci à Couzon d'avoir montré la voie.* ».

L'ambition est de faire de cette centrale un véritable outil de transition énergétique et économique, en garantissant aux acteurs du territoire davantage de visibilité sur leur budget d'électricité.

Les professionnels souhaitant rejoindre le projet ou obtenir davantage d'informations sur les conditions d'éligibilité sont invités à contacter Circuits Verts.

Circuits Verts en chiffres

- Cofondée en 2025 par François GUERIN et Rémi BASTIEN
- 5 employé-es
- 19 communautés d'énergies locales déjà en service
- 58 points de production et plus de 220 consommateurs

À propos de Circuits Verts

Circuits Verts est une filiale née de l'association de deux experts de l'énergie territoriale : Enogrid et SeeYouSun. Un partenariat solide alliant expertise technique et ancrage territorial pour assurer la prise en charge complète des projets d'autoconsommation collective. Depuis 2024, elle accompagne producteurs et propriétaires de centrales renouvelables en gérant l'intégralité des démarches technico-administratives : mise en place, pilotage, gestion pour compte de tiers et animation de la communauté d'énergie.

<https://www.circuitsverts.fr/>

Contacts presse

Rémi Bastien Cofondateur de Circuits Verts rbastien@circuitsverts.fr 06 34 12 15 77 LinkedIn
